

PENSER LE « SINGULIER ET LE « PLURIEL » POUR UNE SOCIÉTÉ ET UN SAVOIR PLURIEL

Jonatan BORO

*Université Joseph KI-ZERBO et
Université Toulouse II -Jean Jaurès
borojonatan@gmail.com*

Résumé

Nos sociétés contemporaines sont affectées par de profonds changements, allant même jusqu'à perturber ordres et frontières en termes de mode de vie, de valeurs et de pensée. Cette situation fait craindre que l'idée même de possibilité d'une société harmonieuse vole en éclats. Mais de tels changements ne vont pas non plus sans contestations et résistances. La présente réflexion s'interroge sur ce qui pourrait servir de fondement à la société, sur la nature des liens qui pourraient maintenir les hommes ensemble. Elle pose les concepts de singulier et de pluriel comme féconds et opératoires. Elle analyse le rapport des hommes aux valeurs, au savoir, aux identités. Elle montre que le couple singulier-pluriel permet d'éviter l'intolérance et la marginalisation, évite l'universalisme moniste tout en rendant notre rapport aux valeurs, aux savoirs, relatifs, équidistant. La réflexion jette également un regard sur la culture en analysant les politiques assimilationniste et le multiculturalisme.

Mots clés : *sociétés- singulier/ pluriel -culture -identité -politique -savoir*

Abstract

Our contemporary societies are affected by profound changes that are disrupting orders and borders in terms of lifestyle, values and thought. This situation raises fears that the very idea of the possibility of a harmonious society flies in shards. However, such changes are not without challenges and resistance either. This paper questions what could serve as a foundation for society, the nature of bonds that could keep men together. The paper poses the concepts of singular and plural as fruitful and operative. It analyzes the relationship of men to values, knowledge, and identities. It demonstrates that the combination of singular-plural helps avoid intolerance and marginalization, monist universalism while making our relationship to values, knowledge, relative, equidistant. The paper also takes a look at culture in analyzing assimilationist policies and multiculturalism.

Keywords: *society- singular/ plural - culture -identity -political -knowledge*

Introduction

La société post-industrielle se caractérise d'une façon atypique par une sorte de remise en cause de l'idéal de communauté, de l'idéal d'homme et de celui de citoyen. Se distinguant par sa culture de la

valorisation du relativisme des idéaux et des valeurs et par l'exaltation de l'individu avec toutes les libertés qui l'accompagnent. Elle est une société qui semble être à la croisée des chemins en ce qui concerne son identité, celles des hommes et des femmes. Sous cet angle, on peut être tenté de tirer la conclusion selon laquelle c'est l'idée même de possibilité d'une société qui vole en éclats vu que la culture post-industrielle encourage le détachement de l'individu de l'ensemble du corps social. Pourtant, même dans cette société, dont la prouesse est la capacité à défaire les anciens liens, il faut s'interdire de croire que nous sommes en train de définir l'homme contemporain, « le Narcisse postmoderne » selon les mots de (Giles LIPOVETSK, 1983 :70) comme un animal solitaire, donc non social. Nonobstant cette caractérisation de la société, comment l'idée d'un corps social est-elle toujours possible ? Quel peut être le fondement pour une telle société ? Quelle pourrait être la nature des liens qui organisent les hommes ? À ces questions, il nous semble qu'une analyse des notions comme le « pluriel » et le « singulier » est bien appropriée pour apporter des réponses. Nous mettrons l'accent dans notre réflexion sur l'idée de singularité qui peut être introduite par les notions du « pluriel » et du « singulier » et sur les idées du « même » et de l'« autre » que nous allons explorer dans les champs de la linguistique et de la philosophie. Notre hypothèse consiste à dire que singulier / pluriel, au-delà de simples qualificatifs usités dans notre langage du quotidien, ont ou peuvent avoir un écho retentissant dans des domaines de vie des hommes et des sociétés. Sans ignorer la résonance qu'ils pourraient avoir dans d'autres domaines, nous justifierons cette hypothèse en faisant ressortir leur dimension opératoire à la fois au plan cognitif et axiologique. Notre démarche sera déductive à partir de l'analyse simultanée de chacune de ces notions tout en s'inscrivant dans le sillage de la pensée postmoderne.

Avant tout, une clarification et une description de ces notions s'impose. Quelle définition et quelle description peut-on en faire ?

I. Description et analyse du singulier et du pluriel

Il sied, avant toute tentative de l'usage que nous entendons faire du singulier et du pluriel dans notre réflexion sur la société, de les faire passer par l'exigence philosophique de la clarification des concepts afin de les débarrasser de toute ambigüité dans les propos qui vont suivre.

1.1. Définition et description de « singulier »

Le mot « singulier » dérive du terme latin *singularis* qui désigne ce qui est unique, seul, isolé, solitaire, ce qui se rapporte à un seul, ce qui est particulier. Le singulier qualifie le caractère de ce qui est unique en son genre, exceptionnel, extraordinaire, rare. Selon la Lexicographie du Centre national de Ressources textuelles et lexicales, (<https://www.cnrtl.fr/definition/Singulier>) l'adjectif « singulier » comporte en lui une dimension qualitative et quantitative. Qualitativement, il est « ce qui se distingue des autres ; qui est unique en son genre ; qui est à part avec ses caractéristiques propres, avec ses différences ». Toujours au plan qualitatif, le singulier désigne ce qui sort de la norme, et donc étonne, surprend et, parfois dérange. Il met l'accent sur une valeur intensive, particulièrement importante, particulièrement marquée chez une personne ou dans la réalité qu'il qualifie. Pris dans sa dimension quantitative, le singulier désigne ce qui est seul, ce qui est à part, ce qui est unique. Il renvoie aussi à ce qui est pris isolément, indépendamment des autres éléments du groupe auquel il appartient. Ici il y a l'idée de ce qui s'isole, l'idée d'un détachement d'avec le collectif. (André COMTE-SPONVILLE, 2001 : 674) le définit comme ce « qui ne vaut que pour un seul élément d'un ensemble donné, s'opposant à ce titre à l'universel (qui vaut pour tous), à général (qui vaut pour la plupart) et à particulier (qui vaut pour quelques-uns) ». Selon (Maria JARREGA, 2002 : 78) « l'adjectif singulier introduit l'idée que le N ainsi qualifié est un cas coupé des autres [...]. L'adjectif singulier a pour fonction de marquer que la qualité qui distingue un N singulier est posée comme constitutive du N et incomparable à celle de tout autre N ». Ainsi peut-on faire observer à partir de cette affirmation ce qui suit : d'une part, le singulier a tendance à renvoyer à une rupture de lien avec le tout. Après cette tentative de clarification et de description du « singulier », venons-en maintenant au « pluriel ».

1.2. Définition et description de « pluriel »

Selon la Lexicographie du CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales), *pluriel* est emprunté au latin *pluralis*. (<https://www.cnrtl.fr/definition/pluriel>). En tant qu'adjectif il renvoie à ce qui est « composé de plusieurs éléments » Par ce fait, il s'oppose au « singulier ». La même lexicographie laisse comprendre que le « pluriel »

est ce « qui peut être analysé à différents niveaux, de plusieurs points de vue ».

On pourrait aussi trouver avec JARREGA une description très intéressante de l'adjectif pluriel. On peut lire ceci dans son article :

L'adjectif pluriel quant à lui introduit l'idée « d'ensemble » et de « diversité ». L'adjectif pluriel « valorise la richesse interne du N constitutive de son identité. Cette richesse fait sortir le N de l'uniformité et c'est en ce sens que la diversité est positivement évaluée. Il semble que la diversité introduite par l'adjectif pluriel possède une composante fortement qualitative et positive [...] La caractéristique de l'adjectif pluriel est de signaler la diversité des composantes du N pluriel, tout en préservant l'identité et la richesse de ce N. (op. cit. : 75-76).

Trois choses se donnent à l'observation : d'abord, le « pluriel » est qualitatif et positif contrairement au piège du langage ordinaire qui tend à le marginaliser ; ensuite, il est variable, ce qui donne la possibilité d'admettre une diversité indéterminée et non-fixée ; enfin, le « pluriel » ne dévalorise pas, puisqu'il ne s'agit pas ici d'une simple fragmentation de la réalité en plusieurs parties. Il en découle que « pluriel » et « singulier » induisent l'idée de singularité, mais, avec une nuance fondamentale, voire une différence au niveau de la singularité que chacun d'eux introduit selon JARREGA. En effet, selon elle,

Avec l'adjectif pluriel, il y a une indifférenciation de l'ordre de la qualité [...] La singularité du N est neutralisée[...] Avec l'adjectif singulier, il y a une différenciation de l'ordre de la qualité. La singularité du N est distinguée. (Ibid. :76)

Avec le « pluriel », l'idée d'établir volontairement une hiérarchie de qualité est inexistante. De fait, la singularité ici marquée est une sorte de particularité cohérente des différentes parties du N avec le N comme totalité. Une attention est ici accordée à la possibilité des différentes entités à être variables.

Quant à la singularité marquée par le « singulier », elle met un accent sur la spécificité du N désigné. Cette spécificité est de l'ordre d'une grandeur qualitative qui fait dire que le N nommé est qualitativement différent et incomparable des autres N. Il s'ensuit que la singularité qu'introduit la notion de « singulier » fait appel à une mise en cause de l'intégrité de

l'unité et que la singularité qu'introduit l'adjectif pluriel conserve l'intégrité de l'unité.

La théorie des indiscernables chez Gottfried Wilhelm Leibniz pourrait également, dans une certaine mesure, donner une description du « pluriel » : « La loi de continuité permet de dégager l'expression a priori du principe des indiscernables : sont indiscernables les objets qui possèdent une même définition génétique. La véritable identité se fonde toujours au niveau de la définition, qui dépasse les simples déterminations sensibles » (Alexis PHILONENKO, 1967 :270-271). LEIBNIZ en effet, par le processus de « l'imagination distinctive » parvient à une dimension positive de la continuité, entendue comme continuation, ou comme sommation. Ce qui implique de voir les choses à partir du sujet. Il en découle que le discernement doit se faire de l'intérieur et non pas de l'extérieur, qui ne s'appuie que sur les apparences qui créent l'illusion d'une impossibilité de l'idée de continuité. « [...] c'est bien plutôt par leurs différences internes, c'est-à-dire fondées dans les définitions, qu'elles se distinguent, ces différences étant susceptibles de rendre raison de leurs situations différentes dans l'espace et dans le temps ». (Ibid. : 271). Partant de ces considérations, le principe des indiscernables fait une mise en évidence du « pluriel ». La prise à part de chaque élément de la réalité n'allant pas jusqu'à ce point qui les rend indiscernable. Cela serait contradictoire avec la loi de la continuité telle qu'annoncer :

Lorsque la différence de deux cas peut être diminuée au-dessous de toute grandeur donnée in datis ou dans ce qui est posé, il faut qu'elle se puisse trouver aussi diminuée au-dessous de toute grandeur donnée in quaesitis ou dans ce qui en résulte, ou pour parler plus familièrement : Lorsque les cas (ou ce qui est donné) s'approchent continuellement et se perdent enfin l'un dans l'autre [...] (Ibid. : 273)

L'imbrication peut tendre à les rapprocher entre eux, à créer une certaine similitude mais elle ne suffit pas à effacer cette fine frontière qui exclue une identification des éléments entre eux non seulement mais aussi à la réalité. Bien au contraire, la réalité se définira à partir de la signification profonde de chaque entité, de ce que chaque entité est indépendant de la place qu'il occupe au sein de cette la réalité plurielle, puisque la logique *praedicatum inest subjecto*, c'est-à-dire que chaque vérité est portée par le

sujet oblige de définir la réalité plurielle, l'unité à partir des sujets ou éléments dont elle se compose. L'unité constituée par les différents éléments ou des différents sujets est enrichie par la qualité constitutive de chaque élément et de chaque sujet. Or la démarche inverse viendrait à définir chaque élément à partir de l'unité, toute chose qui annihilerait la singularité de chacun d'eux et donc évacuerait l'idée de pluralité.

La description ici faite du « singulier » et du « pluriel » permet de voir la plasticité de chacune de ces notions et l'opposition qui leur est inhérente. En tant que notions couramment usitées dans le langage de tous les jours, le « singulier » et le « pluriel », comme tous les mots ont une répercussion sur les processus de pensée et de construction de nos idées, de nos savoirs et de nos valeurs. Le propos qui suivra s'appropriera du « singulier » et du « pluriel » au plan axiologique et cognitif comme des canons ou comme des systèmes. Dès lors quel peut être le caractère opératoire de ces notions au plan cognitif et axiologique ?

II. Singulier/pluriel : système de valeurs singulières et système de valeurs plurielles

Dans cette deuxième étape de réflexion, notre ambition est de nous saisir du singulier et du pluriel comme systèmes de valeurs. Au plan axiologique, « singulier » et « pluriel » nous semblent correspondre aux idées d'absolutisme des valeurs et de relativisme des valeurs. En quoi donc le singulier pourrait-il être saisi comme un système de valeur absolutiste ?

II. 1. De la nature absolutiste des valeurs du système singulier

Il faut dire que, tel que décrit, le « singulier » conduit, au niveau axiologique, à l'instauration de l'idée de valeur absolue puisqu'il induit une comparaison d'ordre qualitatif avec une volonté de montrer qu'une entité X est qualitativement supérieure à une entité Y. Il est alors inévitablement sujet à assoir une inflexibilité au niveau des valeurs et surtout générateur de tendances suprématistes, de rigidité et de rigorisme ; il est le signe d'une société désagrégée et éparse tant il marque l'*inconciliabilité* des valeurs. Cette description du singulier pourrait d'une certaine manière correspondre à l'image réelle d'une société traditionnelle (au sens de non-moderne) qui est de nos jours remise en cause. En effet, la dynamique actuelle de la vie impose l'effacement et le recul des types

de liens traditionnels, de tous les rapports sociaux fondés sur l'idée des valeurs de la société comme absolue ; ces valeurs étant considérées comme tenant les hommes en un seul corps social, en une entité homogène. On passe d'une société de type « holiste » à une société de type individualiste qui, implique que la société cesse d'être valeur suprême faisant désormais de l'individu la valeur suprême. (Louis DUMOND, 1983 : 37) met bien en évidence la réalité qui prévaut pour ces deux sociétés. Il écrit : « De ce point de vue, il y a deux sortes de sociétés. Là où l'Individu est la valeur suprême je parle *d'individualisme* ; dans le cas opposé, où la valeur se trouve dans la société comme un tout, je parle *d'holisme* ». La société individualiste est atypique par sa reconnaissance de la capacité de l'individu en tant que sujet moralement autonome et en mesure de déterminer des valeurs tout en se libérant du totalitarisme des valeurs de la société holiste. Société individualiste, elle fait place à des mutations profondes où un « procès de personnalisation » qui affectent tous les domaines de la vie sociale. Un tel procès introduit selon LIPOVETSKY un certain relâchement et une certaine grande souplesse dans les rapports, dans les orientations des désirs et des choix. Il écrit : « Le procès de personnalisation dont l'œuvre consiste essentiellement à multiplier et à diversifier l'offre, à proposer plus, à substituer le libre choix à la contrainte de l'uniforme, la pluralité à l'homogénéité, l'accomplissement des désirs à l'austérité » (Op.cit. : 28). Par exemple, dans une société de l'information et de l'informatisation, favorisant la réalisation des désirs de l'individualisme, l'éducation et la formation se font à la carte, l'éducation dans un tel contexte n'est rien d'autre qu'une contestation de l'essentialisation de l'individu. C'est dire alors que nous avons affaire à une éducation plurielle qui fait, par voie de conséquence, des individus différents. Il est alors évident que l'éducation actuelle à la carte ne participe pas à la réalisation d'une société avec des valeurs homogènes mais plutôt à une société à valeurs relatives, où toutes les valeurs sont à équidistance, se valent et se respectent mutuellement. C'est bien là tout le mérite de la perspective postmoderne, qui ne doit pas être entendue comme une société pervertie. En effet, être une société plurielle d'abord, c'est avoir une certaine qualité, car la pluralité est force. Une société plurielle, est ensuite, une société avertie de l'apparition, à tout instant, de nouvelles attitudes, de nouvelles mœurs, de nouvelles opinions de façon non limitée et cela en révision continuelle des anciennes. Une société plurielle est enfin une société conservant une

unité dans la diversité des valeurs. Ainsi, on peut dire que dans la société plurielle il est valorisation de la reconnaissance de l'individu en tant que valeur, reconnaissance de la spécificité de celui-ci, la reconnaissance de sa singularité. C'est un individu particulier porteur de valeurs comme nous le présente (DUMOND, Op.cit. : 37) « l'être *moral* indépendant, autonome, et par suite essentiellement non social, qui porte nos valeurs suprêmes et se rencontre en premier lieu dans notre idéologie moderne de l'homme et de la société ».

Après avoir fait voir que le « singulier » rimait avec système absolu des valeurs et à l'inverse que le « pluriel » à un système relativiste, on peut on est sans doute en droit de se demander ce qui pourrait entre du lien social dans une société à valeurs relative dans cette perspective postmoderne.

II. 2. Société plurielle et lien social

La singularité de l'individu postmoderne ne fait pas dire qu'il est à considérer comme un sujet solitaire tel un ermite indien, coupé du monde, coupé de la société à laquelle il appartient et dans laquelle il vit. Une telle posture pourrait mettre en cause l'intégrité de la société et même celle de l'individu. Il ne s'agit pas d'un « individualisme-hors-du-monde » pour emprunter l'expression de DUMOND (ibid. : 35-81). Il est vrai que son rapport au monde ou à la société est tout particulier du fait qu'il ne conserve plus les rapports traditionnels sans pourtant autant un être indifférent et désintéressé à son monde tel un renonçant :

Le renonçant se suffit à lui-même, il ne se préoccupe que de lui-même. Sa pensée est semblable à celle de l'individu moderne, avec pourtant une différence essentielle : nous vivons dans le monde social, il vit hors de lui. C'est pourquoi j'ai appelé le renonçant indien un « individu-hors-du-monde ». Comparativement, nous sommes des « individus-dans-le-monde », des individus mondains, il est un individu extra-mondain (ibid. : 38).

L'individualisme postmoderne n'est donc pas une aversion du monde ou de la société par le sujet. Il n'appelle pas à un détachement de l'individu de l'entité sociale. Il appelle ainsi à la « souciance » pour l'individu, une invite à l'ouverture à la différence et à l'acceptation de la différence.

Or ; le singulier de fait, renvoie à l'idée d'une valeur absolue qui serait la référence, valeur qui n'accepte pas et ne tolère pas l'idée de « valeurs » parce que craignant non seulement la survie de l'entité, mais aussi qui croit comme chez Clyde KLUCKHOHN que « les valeurs (sociales) sont essentielles pour l'intégration et la permanence du corps social et aussi de la personnalité [...] » (Ibid. : 263). Pourtant, il faut avoir à l'esprit que la société en tant que réalité est une totalité, un système complexe constituée de différents éléments, et qui de ce fait ne devrait pas rimer avec une certaine néantisation des individus avec toutes les valeurs individuelles qu'ils peuvent porter. Société et individu sont tellement imbriqués comme il ressort dans la théorie du système complexe chez (Edgar MORIN, 2005 : 101), « le tout est dans la partie qui est dans le tout ». En effet, à travers le processus de l'éducation la société se trouve intériorisée dans l'individu qui est lui-même une partie intégrante de ladite société. Il s'agit donc de dire que la société entendue comme système, « c'est-à-dire association combinatoire d'éléments différents » (Marie BUSCATTO, 2014: 28) est à la fois unité et différences.

Une telle lecture permet de sortir d'une alternative qui chercherait à réduire la société en son unité tout en ignorant les différences qui la constituent ou celle qui mettrait l'accent sur les différences en les exaltant à l'extrême en faisant la prise à part de ces différences à l'unité.

Lorsqu'on observe aujourd'hui encore l'intolérance vis-à-vis des minorités sexuelles telles que les lesbiennes, les bisexuels, les gays, les transgenres et les queers au nom d'un certain conservatisme, on ne peut que se convaincre du caractère totalitaire des valeurs générées par l'idée de singulier qui impose l'hétérosexualité comme à la fois valeur et norme. En Afrique, selon un rapport d'Amnesty International, (2013 : 20-38) la question est virulente et l'intolérance à l'endroit des Lesbiennes, Bisexuels, Gays, Transgenres et Queers (LBGTQ) est matérialisée par des actes de répressions violentes tels que les menaces, le bannissement de la famille nucléaire, les coups mortels, ... ou mêmes brûlés vifs. En Europe, la tolérance est relative parce qu'elle n'est pas aussi effective comme il se doit. En effet, dans certains pays le débat sur le mariage des minorités sexuelles continue d'exister, ce qui n'est pas le cas pour le mariage hétérosexuel. Si le mariage homosexuel fait débat, cela témoigne de la persistance des valeurs totalitaires et de l'absence d'une culture de l'équivalence des orientations sexuelles et des identités de genre. Une telle posture n'est ni plus ni moins qu'un totalitarisme de

l'« hétéronormativité », donc du mariage hétérosexuel comme type d'union légitime, tandis que l'homosexualité est vue comme une orientation non-normée, antithétique aux valeurs, donc à décourager et à interdire. Alors que la pluralité, si elle est comprise et cultivée, nous amène à accepter que celui qui est différent est un autre et, à l'inverse, qu'il faut éviter de vouloir que l'autre soit le même que nous, surtout que chaque individu est appelé à s'assumer et à se définir. La « théorie queer » est bien explicite sur ce sujet. Il prévaut en elle ce que (Françoise HERITIER, 2005 : 13-14) nomme une vision relative des catégories normées de genre :

Ce qui implique que chaque individu est amené à s'assumer ; qu'il n'existe pas de genre masculin ou féminin strictement défini, mais que des ambiguïtés, des glissements, des transferts, qu'il s'agisse d'ambiguïtés sexuelles organiques et génétiquement situées ou plus spécifiquement de perceptions intimes du soi sexué, des orientations sexuelles ou des comportements quotidiens.

Le pluriel admet que les éléments constitutifs de l'ensemble cohérent sont variables. Et à ce titre, il fait voir le tout comme formé par un ensemble d'éléments hétérogènes. « La problématique de l' « autre » est donc première dans l'adjectif pluriel. Il est donc clair qu'admettre que les hommes ne sont pas les mêmes ne met pas en cause l'unité de la société. Cela fait de la société une société plurielle, constituée d'individus aussi différents les uns des autres, chacun conservant sa valeur. Les personnes homosexuelles et hétérosexuelles sont tous des individus constituant notre société. C'est la diversité des hommes avec des valeurs qui font leur spécificité qui forme la société. Vouloir que la société soit constituée des « mêmes », c'est anéantir la valeur propre aux éléments, c'est extirper en eux leur différence pour les réduire à une échelle de valeur absolue.

Le « pluriel » est en plus une invocation de la pluralité et la diversité de valeurs (à la fois individuelles et sociales) et donc à la tolérance. Ainsi, on est de plus en plus invité à la reconnaissance des valeurs individuelles, à admettre et tolérer les valeurs d'autres sociétés ou d'autres groupes. Tout cela est possible parce la société individualiste fait naître les valeurs non pas de ces grandes entités que sont la nature et la société mais de l'individu. Les sociétés qui ont précédé la nôtre calquaient

les valeurs sur l'ordre de la nature et de la société, le *Naturville*, la volonté naturelle, spontanée. Or la société individualiste fonde les siennes sur la volonté autonome de l'humain. Les modernes tendent à définir la valeur en relation avec le *Kimville*, volonté arbitraire. Nous les postmodernes en détachant les faits et les valeurs, les idées et les valeurs, nous-nous sommes libérés du totalitarisme des valeurs de la société et de la nature pour fonder les valeurs sur l'ordre humain. Loin d'être une héritière de cette pratique des « sociétés non modernes » (DUMOND, Op.cit.), notre société l'évacue en l'annihilant complètement.

Le propos qui s'achève à consister à démontrer l'écho des notions du « singulier » et du « pluriel » sur le plan axiologique en laissant voir qu'elles pouvaient coïncider avec des systèmes de valeurs. À présent, intéressons-nous à l'aspect opératoire desdites notions dans le domaine du cognitif.

III- De l'absolutisme du savoir et du relativisme du savoir : quel modèle de savoir et de société ?

Si singulier et pluriel correspondent à des systèmes de valeurs, il nous semble qu'ils pourraient par ailleurs, servir de modèles théoriques qui peuvent déterminer des modèles de sociétés au plan pratique.

III.1.-Singulier/Pluriel comme typologie de savoir

Au plan cognitif, penser « singulier » ou « pluriel » ouvre sur deux perspectives : soit à l'idée de savoir absolu ou de vérité absolue, soit à l'idée d'une relativité des savoirs ou des vérités.

Dans premier cas, on aura tendance à prétendre à l'élaboration des connaissances ou de vérités à caractère universel et même parfois à l'idée d'une science universelle. Une telle tendance consiste à hiérarchiser les savoirs, à les catégoriser en savoirs supérieurs et inférieurs ou en sciences supérieures ou inférieures selon que leurs vérités soient étiquetées d'universelles ou de particulières. On tombe inévitablement dans la fabrique des idéologies et dans la croyance ferme en une vérité absolue que l'on voudrait imposer et faire valoir pour tous. Une telle attitude aura pour conséquence, un appauvrissement de l'*épistémè* qui doit être prise au sens large avec une exemption de la pensée unique et univoque au profit de la pensée plurielle.

Dans le second cas, la tendance consistera en un enrichissement de la science en admettant une réciprocité des sciences et de leurs savoirs. En clair, c'est la sortie des métarécits pour entrer dans les petits récits, une sorte d'incrédulité à l'égard des métarécits.

La science doit cesser aujourd'hui la culture négative de l'universel en valorisant la pensée plurielle. Cela suppose en filigrane une attitude, une disposition à la renaissance et à la valorisation de la pensée analogique, plurivoque, souple et mobile marquée par la haine de la pensée univoque, techniciste, démonstrative et normative qu'impose la culture du singulier. De façon plus concrète, le refus de l'universel et la reconnaissance-acceptation de la pluralité de la vérité qui coïncident avec la destruction du « monopole narratif », sont manifestes sensiblement à travers une posture intellectuelle qui consiste à dire que ni aucune vérité ni aucune ne surpasse l'autre. « C'est le remplacement de l'universalisme moniste par le paganisme de la différence où il n'y a ni hiérarchie ni finalité des propositions (Yvan RAYNOVA, 2010 : 8)

En outre, la pensée singulière crée l'illusion et même des mythes au moment où tout paraît relatif et s'arracher à l'absolu. De fait, les sciences dites exactes sont aujourd'hui dans l'incertitude. Comme le fait remarquer LYOTARD, il y a ruine des absolus depuis l'avènement de la microphysique. Ainsi, elles sont affectées à la fois un nihilisme interne et une érosion interne. Nihilisme interne dans la mesure où des doutes sérieux pèsent sur la stabilité interne des sciences et même de la Raison. Il faut rappeler qu'avec les modernes, il s'est renforcée une certaine tradition philosophique à ne faire confiance qu'en la Raison, à avoir confiance à sa toute-puissance. Ce qui a eu pour effet d'asseoir ce que MORIN appelle « la rationalisation », qui « consiste à vouloir enfermer la réalité dans un système cohérent. Et tout ce qui, dans la réalité, contredit ce système cohérent est écarté, oublié, mis de côté, vu comme illusion ou apparence ». (Op.cit. :94) Or, il nous semble que la frontière entre le rationnel et l'irrationnel est aujourd'hui difficile à établir. Les deux semblent communiquer et prendre part l'un à l'autre. La Raison a ses limites objectives qui nous inclinent à admettre qu'elle n'est pas cet Absolu infini. La science ne doit plus être vue comme un système stable. L'approche épistémologique que fait MORIN à travers la théorie de la complexité consiste à déconstruire une telle approche de la science. On peut lire :

Mais la complexité [...] comprend aussi des incertitudes, des indéterminations, des phénomènes aléatoires. La complexité dans un sens a *toujours affaire avec le hasard*. Ainsi, la complexité coïncide avec une part d'incertitude [...]. Mais la complexité ne se réduit pas à l'incertitude, *c'est l'incertitude au sein de systèmes richement organisés*. (Op.cit. : 48-49)

La théorie de la complexité nous fait prendre conscience que le savoir n'est plus ou ne doit plus être la résultante d'une démarche simplificatrice. En simplifiant, on peut en effet mettre facilement les choses en ordre pour échapper à l'omniprésence du désordre et du hasard et de l'incertitude pour se donner bonne conscience et une certaine quiétude en échappant à la l'exigence de la complexité, mais une telle démarche offre une vision erronée de l'objet de la science. La théorie de la complexité est alors favorable au système ouvert qui admet une pluralité du savoir.

On connaît à présent l'impact que le « singulier » et le « pluriel » peuvent sur la science et les postures épistémologiques qu'ils peuvent amener à adopter. Voyons maintenant quel peut être leur impact sur la praxis.

III. 2. De la percussion du singulier et du pluriel sur la praxis

Il faut dire que la vérité, le savoir, la science sont de l'ordre du relatif (pas au sens du sophiste qui soumettrait la préoccupation de la vérité comme norme à d'autres exigences). La pluralité de la vérité signifie que la vérité est fonction de la position de celui qui l'énonce : selon que l'on soit debout ou assis, on ne voit pas l'objet de la même façon. « Vérité en-deçà des Pyrénées, erreur au-delà », disait à juste titre (Blaise PASCAL, 1670 : 294). Le relativisme s'impose et cela pour le bien de l'intégrité même du corps social qui a besoin d'une diversité de points de vue ou d'opinions enrichissantes. Dans le domaine politique par exemple, la culture de la pensée unique est ce qui a toujours précédé les pouvoirs à « caractère absolutiste ou totalitariste » tels que le nazisme en Allemagne, le stalinisme en Union Soviétique qui se sont caractérisés par des formes de violences comme la dictature, l'imposition du parti unique, l'élimination des opposants... Penser que la vérité est unique est mère de l'« idéologisme » mortifère, et pour la société parce qu'il la musèle de sa diversité, et pour les individus puisqu'il les dépouille de leur liberté entendue dans les tous sens. Une autre conséquence de tels pouvoir est

la mise entre parenthèses de l'individu, qui conduit à une stérilisation de l'espace politique, c'est-à-dire une abstention du citoyen à participer à toute action politique manifeste par une indifférence vis-à-vis de la question politique et de la chose publique. L'individu veut se sentir responsable de lui-même, décider par lui-même (non pas comme dans les démocraties libérales de types représentatif où l'individu est englobé dans le peuple). La désertion de l'espace politique a aujourd'hui pour conséquence l'avènement de la démocratie participative où l'individu est sollicité au quotidien. À ce propos, LIPOVETSKY note :

Après l'unification nationale et la suprématie des administrations [...] ; la nouvelle donne de la séduction démocratique humanise la nation, ventile les pouvoirs, rapproche les instances de décision des citoyens, redistribue une dignité aux périphéries. L'Etat national-jacobin amorce une reconversion centrifuges destinée à réduire les rigidités bureaucratiques, réévalue le « pays », promeut en quelque sorte une démocratie du contact, de proximité au travers d'une reterritorialisation-personnalisation régionaliste. (Op.cit. : 38)

À travers cette nouvelle forme de gouvernance qui s'est imposée, il s'agit de prendre en compte la sensibilité de l'individu, de le placer au cœur de l'État et de la chose politique. L'individu devient une valeur absolue dont la prise en compte conditionne la survie de l'État lui-même et par effet, l'État cesse d'être la valeur suprême qui déterminait l'individu. La reconnaissance de la relativité de la connaissance génère la pluralité des opinions, et est au fondement du libéralisme politique qui valorise le pluralisme politique, l'égalité et liberté entre les citoyens, la souveraineté du peuple comme source légitime du pouvoir.

Aussi, les notions de « singulier » et « pluriel » peuvent influencer les politiques des États en matière de gouvernance culturelle. Selon que l'on s'inscrive dans une logique singulière ou plurielle de vérité, on peut déboucher sur une politique identitaire austère ou souple. La première logique est sans doute à l'origine de ce qu'on appelle aujourd'hui « l'assimilationnisme ». La tendance assimilationniste est une politique d'identité nationale, une sorte de supra-identité voire une Identité sacrée qui doit absorber et soumettre toutes les autres identités spécifiques avec

pour souci la préservation de l'unité nationale par une stratégie d'acculturation. Dans ce sens (MARCHAL, 2012 : 132-133) disait :

Prise dans son acception positive, la notion d'assimilation vise effectivement à promouvoir des processus d'intégration censés déboucher sur des phénomènes d'acculturation harmonieux et relativement rapides. L'objectif manifeste est de prévenir ou d'enrayer la fragmentation de la société en communauté séparée.

Il y a là une oblitération de la vérité que porte chaque culture au profit de la vérité culminante d'une identité nationale. Pourtant, loin de produire l'effet attendu, les politiques d'assimilation ont très souvent produit des violences (les moyens mobilisés pour soumettre les autres cultures) et conduit à des résistances violentes. On connaît les effets pervers des politiques assimilationnistes que sont aujourd'hui le séparatisme, le communautarisme...

La seconde logique, quant à elle, débouche sur une politique du « multiculturalisme ». Une telle politique va privilégier la différence des cultures suivie d'une acceptation de la diversité des cultures dans le même espace territorial. Sans remettre en cause l'idée d'une identité nationale, le multiculturalisme laisse une place d'expression aux diverses cultures minoritaires qui, du reste, participent à son enrichissement. Comme le fait remarquer MARCHAL « le projet multiculturaliste semble n'avoir de sens, en effet, qu'en tant qu'il parvient à combiner l'idée d'unité sociale et celle de pluralité culturelle sur un même territoire [...] ». Ici, on n'impose pas une assimilation aux individus, ceux-ci peuvent s'assimiler de façon progressive avec un succès parfois surprenant. Du reste, il faut dire que l'identité nationale, quand on parle des États-Nations, devrait être vue et pensée comme une identité constituée par la pluralité des cultures particulières qui ont toutes part à la même entité.

Comme on peut le constater à travers cette réflexion, les notions de « singulier » et « pluriel » ont sans doute une résonance dans le champ de l'action. Une résonance qui nous invite à opter plus pour la pensée plurielle au regard de ce qu'elle comporte de positif.

Conclusion

On peut, au terme de cette réflexion, dire que les notions de « singulier » et de « pluriel » révèlent une certaine complexité lorsqu'elles

sont appliquées à la société et à la production du savoir, en ce sens qu'ils appellent à des attitudes qui ne sont pas toujours évidentes à adopter. L'argumentation à consister en la valorisation du « pluriel » tout en montrant les rigidités et les intolérances désastreux qui peuvent découler du « singulier ». Ainsi, la société plurielle, tout en prenant conscience des mutations profondes que l'on peut observer nous invite à la culture de la différence et de l'acceptation mutuelle ; à sortir du monisme et de la dictature des valeurs, à quitter la fixité et le conservatisme, à désapprouver le pédantisme pour envisager et vivre la relativité des vérités. Au moment où nous sommes au carrefour de tous les possibles, où notre quiétude identitaire est chatouillée et perturbée par la vague des changements, qui pourtant ne s'arrêteront pas de sitôt, tel le sage stoïcien, l'attitude est à l'acceptation de ces changements et à l'ouverture qui, du reste, ne menacent pas l'intégrité de l'unité, alors que la fermeture et la résistance la conduiraient au foudroiement et à la fracture, laissant chacun dans un repli mortifère.

Références bibliographiques

Amnesty International, 2013, Ltd Peter Benenson House.

BILLOUET P., 1999, *Ellipses*, Paris : Marketing, S.A.

BLAISE Pascal, *Pensées*, 2^{ème} Edition, 1670, Paris : Guillaume Desprez.

DUMONT L., *Essais sur l'individualisme : Une perspective anthropologique, sur l'idéologie moderne*, 1983, Paris : Seuil.

HERTIER F., *Hommes, femmes : la construction de la différence*, 2005, Paris : Le Pommier.

HOTTOIS G., *De la Renaissance à la Postmodernité, Une histoire de la philosophie moderne et contemporaine*, 3^{ème} Édition, 2001, Bruxelles : Le point philosophique, De Boeck Université.

<https://www.cnrtl.fr/definition/>

JARREGA Maria., Étude de quatre adjectifs atypiques : pluriel, multiple, singulier et unique. In: *Langue française*, n°136, 2002. L'adjectif sans qualité(s) pp. 73-88 ; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.2002.6473>, https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_2002_num_136_1_6473.

LIPOVETSKY G., *L'ère du vide : Essai sur l'individualisme contemporain*, 1983, Paris : Gallimard.

LYOTARD J.F., *La condition postmoderne*, 1979, Paris : Minuit.

- MARCHAL H.**, *L'identité en question*, 2012, Paris : Ellipses.
- MORIN E.**, *Introduction à la pensée complexe*, 2005, Paris : Seuil.
- PHILONENKO A.**, Étude leibnizienne : La loi de continuité et le principe des indiscernables, in *Revue de Métaphysique et de Morale* 72e Année, No. 3, Paris : PUF, (Juillet-Septembre 1967), p. 261-286.
- RAYNOVA Y.**, J. F. Lyotard, L'autre *Je (U)*, University Library System, University of Pittsburgh, in *Journal of French and Francophone Philosophy*, Vol 8, Iss 1, 2010, p 5-26.
- SAVADOGO M.** *Philosophie de l'action collective*, 2013, Paris : L'Harmattan.